



Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

DES EXPERTS DES ETATS MEMBRES EXAMINENT LE PROJET DE STRATEGIE SUR LES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE, ET ELABORENT UNE POSITION AFRICAINE COMMUNE SUR LE TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES

Lomé, Togo, le 26 septembre 2011: Des experts gouvernementaux des Etats membres de l'Union africaine (UA) sont présentement réunis à Lomé, au Togo, pour examiner le projet de Stratégie de l'UA sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions, explosifs et matériels connexes, et élaborer une Position africaine commune sur le Traité sur le commerce des armes. Ouverte ce lundi 26 septembre 2011, cette réunion de quatre jours est organisée par la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec la République togolaise et le Centre régional des Nations unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC).

Environ 160 participants comprenant des experts des États membres, des Communautés économiques régionales/Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits (CER/MR), du Centre régional sur les Armes légères et de petit calibre (RECSA), de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union européenne (UE), ainsi que d'organisations de la société civile, étaient présents à la séance d'ouverture.

Le Président de la Commission nationale togolaise de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (CNLPAL), le Colonel Ali Nadjombé, a ouvert la réunion. Il a remercié la Commission de l'UA pour le choix porté sur son pays pour accueillir cette réunion. Invité d'honneur pour la cérémonie d'ouverture, le Ministre togolais de la Fonction publique et de la Réforme de l'Administration, M. Solitoki Ezzo, a, dans son discours, exhorté les participants à faire en sorte qu'à l'issue de cette réunion, l'Afrique s'exprime d'une seule voix sur le Traité sur le commerce des armes, lors des négociations prévues l'année prochaine aux Nations unies, comme illustration de la détermination et de l'engagement du continent à lutter contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Dans les remarques qu'il a faites, Dr. Tarek Shérif, chef de la Division Défense et Sécurité du Département Paix et Sécurité de la Commission de l'UA, a insisté sur l'importance que revêt le projet de Stratégie de l'UA sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions, explosifs et matériels connexes dans la mise en place opérationnelle intégrale de l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité (APSA). Il a, au nom de la Commission, remercié le Gouvernement et le peuple togolais pour avoir accepté d'accueillir cette réunion et pour leur engagement dans la lutte contre le trafic et la prolifération illicites des armes légères et de petit calibre.

La Stratégie constitue la première étape du processus d'élaboration d'un instrument juridique contraignant visant à prévenir, à combattre et à éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre en Afrique. Elle a été conçue à la lumière des instruments régionaux existants, tels que le Protocole de la SADC sur les armes à feu, leurs munitions et autres matériels connexes, ainsi que la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre.

